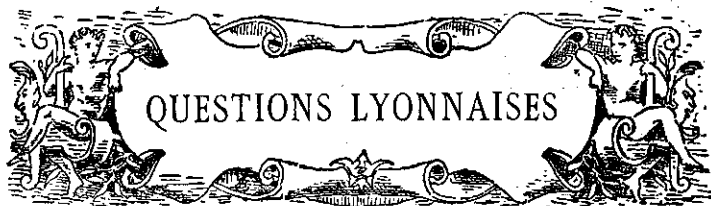


LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

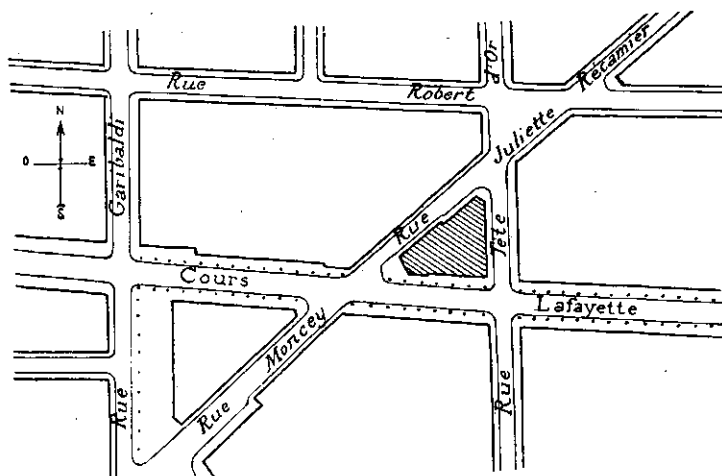


UN SQUARE JULIETTE RÉCAMIER

Par décret du 29 avril dernier, le Président de la République a approuvé la délibération du Conseil municipal de Lyon, attribuant à la partie de la rue Moncey, comprise entre le cours Lafayette et la rue des Emeraudes, le nom de « rue Juliette-Récamier ».

La ville de Lyon devait bien cet hommage à notre gracieuse compatriote, mais, dans le populeux quartier des Brotteaux où ce nom résonnera constamment, il est bien à craindre qu'il n'évoque pas souvent à l'esprit la figure restée si attachante encore après tant d'années.

Pourquoi ne compléterait-on pas l'enseignement que peuvent donner les appellations de rues, en représentant la physionomie de quelques-uns de ceux qu'elles commémorent ? Notre Municipalité est entrée résolument dans la voie des embellissements et des agréments extérieurs, qui rencontrent



l'approbation unanime : les services de la voirie et des cultures nous ont dotés de petits jardins qui égayent la place Sainte-Claire, la place Benoît-Crépu, et l'effet ornemental des verdure et des fleurs aux coloris variés met en ces endroits une note élégante du plus heureux effet, qui se retrouvera, ainsi que le projet vient d'en être établi, dans la cour de la nouvelle bibliothèque.

Pareil résultat pourrait être obtenu, sans grands frais pour la ville, à la naissance de la rue Juliette-Récamier. Il existe entre cette voie, le cours Lafayette et la rue Tête-d'Or, à l'endroit hachuré sur le plan ci-joint, un petit îlot triangulaire, couvert d'immeubles vétustes d'un ou deux étages seulement, édifiés sur le terrain des Hospices, et dont les baux arrivent très prochainement à échéance. L'achat du terrain, dont la superficie n'est pas considérable, pourrait se faire actuellement dans des conditions peu onéreuses pour nos finances : il serait possible d'y créer un petit coin de verdure, qui donnerait au quartier un aspect agréable, et on pourrait y mettre à exécution l'idée qui nous est trans-

mise par un de nos abonnés, sous une forme poétique que nous ne résistons pas au plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

A JULIETTE RÉCAMIER

*De ton vivant tu fus, divine Juliette,
Adorée, — au moral, — courtisée avec art
Par un brillant cénacle où chacun prenait part,
Mathématicien, savant, tribun, poète.*

*On oubliait déjà la grâce joliette,
Quand te ressuscita la plume d'Edouard,
Plus séduisante encore, et plus belle, sans fard ;
Dans tes lettres, d'amour il ne put trouver miette.*

*A l'angle d'une rue et du cours Lafayette,
Remplaçant un héros de l'Empire premier,
On inscrira demain ton doux nom, Récamier.*

*Je rêve y voir bientôt, dans un square, en maquette,
— Gorge marmoréenne et profil souriant, —
Ton buste tant aimé par feu Châteaubriand.*

OLNY.

Nous sommes convaincus que M. Herriot prêtera à ce galant projet une bienveillante attention, et si nous le voyons se réaliser, nous nous en réjouissons, sans nous enorgueillir de l'avoir suggéré, mais avec la satisfaction que le fait d'avoir montré qu'il serait accueilli avec faveur peut avoir influé sur sa mise à exécution.

HENRI SOILU.

NOUVEAU RÉSEAU URBAIN DE LA COMPAGNIE DE LYON A NEUVILLE

La Compagnie des Tramways de Lyon à Neuville, dite T.-L.-N., a présenté à l'approbation de l'Assemblée municipale un nouveau réseau urbain de sept lignes, permettant de satisfaire à deux services distincts : un service de voyageurs et un service de marchandises, ce dernier fonctionnant la nuit à travers la ville.

Le but qu'a poursuivi la Compagnie T.-L.-N. pour le service de voyageurs est de mettre en communication les principales gares de Lyon, en empruntant des voies encore privées ou presque privées de lignes de tramways, ainsi que de desservir le nouveau quartier de la Mouche, appelé à devenir un centre important. Les lignes 1 et 2 desservent la population de la rive gauche du Rhône, du nord au sud, et vice versa, par les quais et la rue Garibaldi, en allant du Parc aux abattoirs. Pour mettre ces deux lignes en communication avec le centre de la ville, il a été prévu deux groupes de deux lignes, coupant ces deux premières par les lignes 3 et 4 du premier groupe, entre la gare de Perrache et la gare des Brotteaux, et les lignes 5 et 6 du deuxième groupe, entre la gare Saint-Paul et Monplaisir (tête de ligne du tramway de Saint-Jean-de-Bourgnay). Enfin, la ligne 7 dessert la presqu'île dans toute sa longueur, en partant de la place de la Boucle pour aller, à l'extrémité du cours Charlemagne, aboutir aux nouveaux abattoirs, coupant dans son parcours les lignes 3, 4, 5 et 6. Le réseau ainsi constitué assure, par la correspondance entre ses lignes et la ligne de Neuville, le parcours dans toute la cité.

A ces grandes lignes du réseau de voyageurs, l'étude détaillée des sept lignes a été faite en vue de desservir des marchandises à travers Lyon, afin d'assurer de grandes et nouvelles facilités aussi bien au commerce et aux industries de la ville de Lyon qu'au commerce, aux industries et à l'agriculture de toute la région dont Lyon est la métropole. Le réseau urbain ainsi proposé est comme le nœud qui rattaché toutes les lignes de la région à la ville de Lyon.

En effet, la Compagnie T.-L.-N. a poursuivi la réalisation d'un programme ayant pour but d'amener à Lyon par les lignes de Villefranche à Neuville et de Trévoux à Neuville

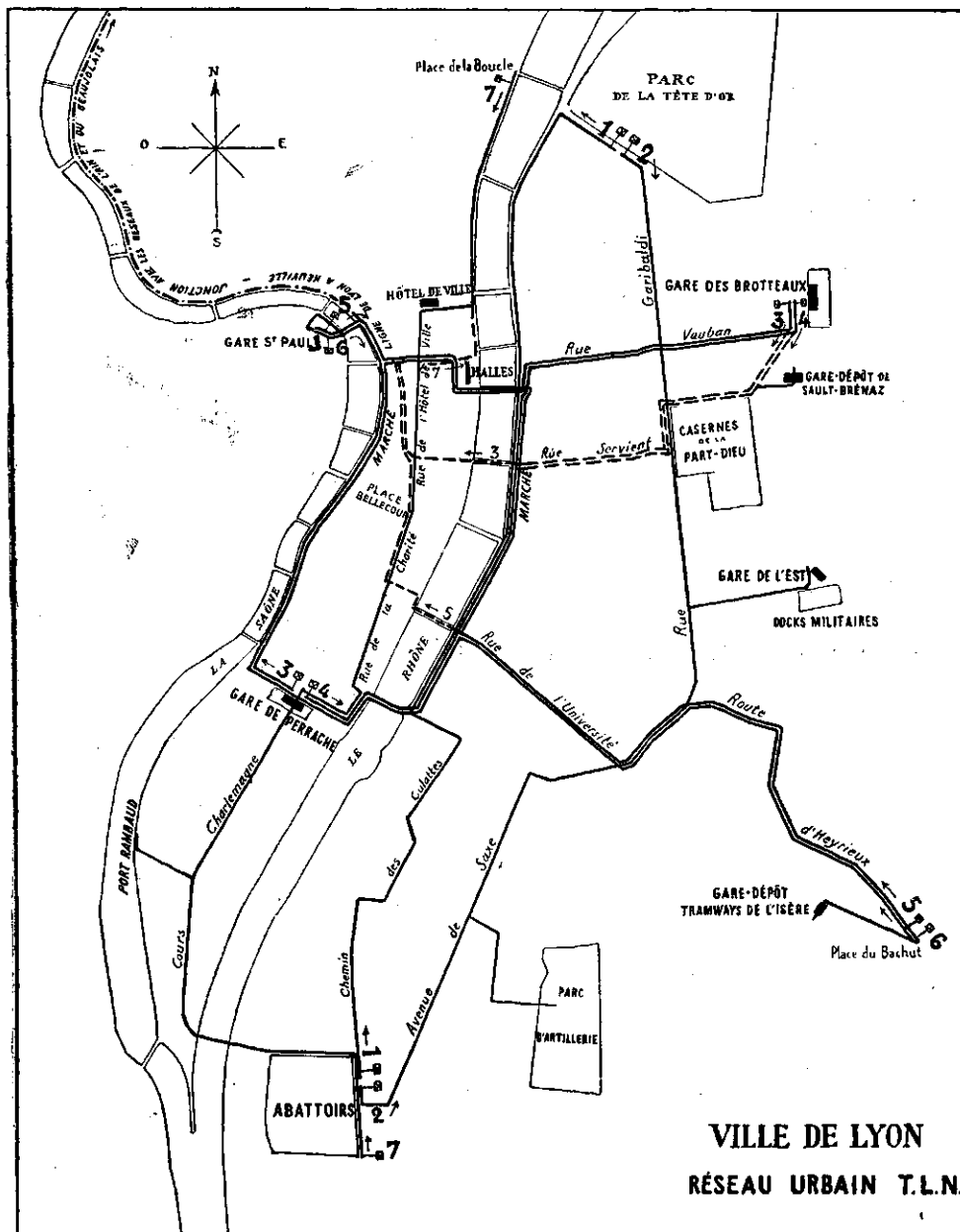
servir les abattoirs de la Mouche, les marchés, les Docks militaires, les casernes de la Part-Dieu, le Parc d'artillerie et le Port Rambaud.

**

Voici maintenant l'itinéraire de chacune des lignes :

Ligne n° 1. — *Du Parc de la Tête-d'Or aux abattoirs de la Mouche* : Boulevard du Nord, avenue de Saxe, quais de l'Est, des Brotteaux, de la Guillotière, Claude-Bernard, avenue Berthelot, chemin des Culattes.

Ligne n° 2. — *Des abattoirs de la Mouche au Parc de la*



les marchandises en provenance des réseaux à voie étroite des départements de l'Ain, du Jura, de Saône-et-Loire et du Rhône pour la partie nord ; par sa ligne de Monplaisir, le réseau de l'Isère pour la partie sud ; par la ligne 2 et l'annexe de la ligne 3, avec les gares de l'Est de Lyon, de la Part-Dieu et du Sault-Brénaz pour la partie est ; et, enfin, elle a offert de se relier à la Demi-Lune au réseau de la Compagnie F.-O.-L. pour la partie ouest, afin de centraliser dans une gare, qui pourra être située à Serin, toutes les marchandises en provenance de ces réseaux.

Le réseau urbain permet de relier cette gare avec les voies étroites qui aboutissent aux divers points de la périphérie de la ville et avec les gares de chemin de fer. C'est donc le ravitaillement de Lyon assuré, puisque le réseau pourra des-

Tête-d'Or : Chemin des Culattes, rue nouvellement ouverte, avenue de Saxe prolongée, avenue Berthelot, chemin de la Mouche, rue Garibaldi, boulevard du Nord.

Ligne n° 3. — *De la gare de Perrache à la gare des Brotteaux* : Cours du Midi, place Gensoul, quais d'Occident, Tilsitt, des Célestins, Saint-Antoine, place d'Albon, rue des Bouquetiers, place Saint-Nizier, rue de la Fromagerie, rue Gentil, rue de la Bourse, place des Cordeliers, pont Lafayette, quai des Brotteaux, rue Vauban, place Jules-Ferry.

Annexe : Place Jules-Ferry, boulevard Jules-Favre, boulevard des Casernes, rue Garibaldi, rue Servient, pont de l'Hôtel-Dieu, rue Childebert, place des Jacobins, rue Centrale, place Saint-Nizier et continuation par la rue des Bouquetiers jusqu'à la gare de Perrache.

Ligne n° 4. — De la gare de Perrache à la gare des Brotteaux : Cours du Midi, pont du Midi, quais Claude-Bernard, de la Guillotière, des Brotteaux, rue Vauban, place Jules-Ferry.

Annexe : Place Jules-Ferry, boulevard Jules-Favre, boulevard des Casernes, rue Garibaldi, rue Servient, quai de la Guillotière et continuation jusqu'à la gare de Perrache.

Ligne n° 5. — De la gare Saint-Paul à Monplaisir : Place Saint-Paul, rue Octavio-Mey, pont la Feuillée, quai de la Pêcherie, place d'Albon, rue des Bouquetiers, place Saint-Nizier, rue de la Fromagerie, rue Gentil, rue de la Bourse, place des Cordeliers, pont Lafayette, quais de la Guillotière et Claude-Bernard, rue de l'Université, rue Garibaldi, rue du Béguin, grande rue de la Guillotière, chemin de grande communication n° 12 bis, place du Bachut.

Annexe : De la rue de l'Université, pont de l'Université, quai Gailleton, rue Sala, rue de la Charité, place Bellecour, place Leviste, rue de l'Hôtel-de-Ville, place des Jacobins, rue Centrale, place Saint-Nizier, et continuation par la rue des Bouquetiers jusqu'à la gare Saint-Paul.

Ligne n° 6. — De la gare Saint-Paul à Monplaisir : Place Saint-Paul, rue Octavio-Mey, pont la Feuillée, quais de la Pêcherie, Saint-Antoine, des Célestins, Tilsitt et d'Occident, place Gensoul, cours du Midi, pont du Midi, quai Claude-Bernard, rue de l'Université, rue Garibaldi, rue du Béguin, grande rue de la Guillotière, chemin de grande communication n° 12 bis, place du Bachut.

Ligne n° 7. — De la place de la Boucle aux abattoirs de la Mouche : Place de la Boucle, cours d'Herbouville, quai Saint-Clair, quai de Retz, rue Lafont, rue de l'Hôtel-de-Ville, place Leviste, place Bellecour, rue de la Charité, cours du Midi, cours Charlemagne, pont des Abattoirs, chemin de Debourg, chemin des Culattes.

Annexe : De la rue de l'Hôtel-de-Ville, rue Gentil, quai de Retz, et continuation jusqu'à la place de la Boucle.

L'annexe de la ligne 3 se relie, par un embranchement sur le cours Lafayette, avec la gare du Sault-Brénaz ; la ligne 2, par l'avenue Félix-Faure, se relie avec les gares à marchandises de l'Est de Lyon et de la Part-Dieu et aux Docks militaires ; puis, par le chemin du Pré-Gaudry, avec le Parc d'artillerie de la Mouche.

**

Il est certain que le réseau proposé par la Compagnie T.-L.-N. ne peut qu'obtenir l'approbation du public, parce qu'il assure le ravitaillement de la cité, au point de vue civil comme au point de vue militaire, et que si, dans l'avenir, comme il faut l'espérer, la population augmente, on peut être certain que toutes les précautions auront été prises à temps pour combler une lacune qu'il fallait à tout prix éviter.

Il n'est pas douteux que l'insuffisance des approvisionnements amène le renchérissement de la vie, et qu'en augmentant les moyens de transports, on obtiendra un résultat au point de vue économique.

LAM.

IMPRESSIONS D'ALLEMAGNE

— FIN —

La course en voiture à travers Munich est un enchantement. Les palais succèdent aux palais, et chaque maison bordant la rue est d'un style différent et d'une architecture de haute et belle allure.

Les jardins succèdent aux jardins ; nous en traversons un qui a 1 kilomètre de large et 6 de long

Enfin, nous mettons pied à terre pour aller visiter l'ancienne Pinacothèque. Nous ne pouvons que jeter un regard furtif en passant ; il faudrait des mois pour savourer toutes ces

merveilles : ce ne sont que Rubens, Franz Hals, Van Dyck, Holbein !

Mais il existe beaucoup d'autres musées, et les richesses artistiques de Munich sont innombrables.

Faire de l'art c'est bien, mais cela creuse ; donc, nous décidons d'aller déjeuner dans une brasserie-jardin.

Il fait une chaleur énorme, pourtant supportable sous la feuillée, en face d'une table ombragée et chargée de litres de cette délicieuse bière de Munich.

Les plats laissent cependant à désirer, surtout une certaine salade de concombres, que mes compagnons allemands trouvent exquise, et nous plutôt l'inverse ; n'importe, la bière est si bonne, qu'elle fait tout passer et passer sur tout.

Mais il faut s'arracher à ces délices de tonneau et de tonnelle. Le train pour Stuttgart part à 2 h. 1/2.

Le trajet de Munich à Stuttgart est assez inégal : ce sont tantôt de grandes plaines vertes et plates comme un plat d'épinards, tantôt de jolis vallons bordés de belles forêts de sapins, mais c'est surtout une région industrielle de premier ordre, et l'on voit surgir à chaque instant d'immenses usines qui font répéter chaque fois à notre copain allemand : « C'est colossaal ! »

**

Nous passons Augsburg et stationnons à Ulm, pris autrefois par le grand Napoléon. Il fait chaud ; nous descendons prendre des bocks chariotés par une femme banale. Mais voilà que sur le chariot se pavane une marmite remplie d'eau chaude, où najotent de jolies petites saucisses des plus avenantes. La dame les tire de leur bain et enfile deux par deux, dans des sacs avec un petit pain les jolies petites saucisses ; nous en faisons un régal délicieux ; tout en humant la bière blonde et fraîche, car ces petites saucisses sont vraiment appétissantes et dignes de nos gosiers raffinés.

J'oubliais qu'avant d'aller déjeuner à Munich, nous avons assisté à la parade du relèvement de la garde au palais du prince régent.

Une trentaine d'hommes sortent du poste et viennent s'aligner d'une façon rigide, sur le bord du trottoir, en attendant la garde descendante. Cello-ci arrive en bon ordre, précédée d'un tambour, dont la caisse est plate comme une pastille de Vichy. L'homme tape sur sa caisse avec une seule baguette. Arrivée sur le front de la garde immobile, la mobile change brusquement d'allure et les soldats font manœuvrer leurs jambes raides, d'une seule pièce, d'un mouvement automatique qui fait penser à découvrir la ficelle qui peut bien les faire mouvoir ainsi. Les jambes s'élèvent et s'abaissent d'un seul bloc, et le pied frappe fortement sur le sol avec un ensemble d'une précision mathématique.

C'est plutôt torsif, évidemment, mais je n'ai pas trouvé cela si ridicule, en pensant que la ficelle qui fait ainsi mouvoir ces pantins mécaniques, c'est la volonté du chef qui tient tous les fils dans sa main et qui peut ainsi asservir la volonté de chacun des éléments de cette machine énorme et compliquée que l'on appelle une armée !

**

Stuttgart ! tout le monde descend. Il est 8 h. 1/2 du soir, et c'est encore à la restauration qu'il faut penser tout d'abord. Nos guides nous conduisent dans un jardin délicieux, le jardin de ville, un rêve, éclairé à l'électricité. Au milieu des arbres du parc s'élève un kiosque, où des musiciens fanfareux jouent de jolis morceaux et des valse truculentes. Et là, nous occupons une table où l'on nous sert des amphores de blonde bière d'une fraîcheur parfaite. Il fait si bon sous la ramure, après une journée de chaleur accablante, que l'on resterait là toute la nuit, humant piot et s'esbaudissant allégrement, s'il ne fallait pas songer au labeur du lendemain.

Ce jour-là, nous allons déjeuner dans une Raths-Keller située dans le Rathaus, style moyenâgeux, de Stuttgart.

Les Raths-Keller sont une particularité des villes allemandes.

des ; ce sont des brasseries demi-souterraines, voûtées, mais très joliment ornées, où l'on peut congrûment boire et manger.

De là, nous allons prendre le café dans un bel établissement situé sous une superbe colonnade, en face du jardin royal et de la résidence du monarque de Wurtemberg.

Ce qui est remarquable dans ces divers établissements, cafés, brasseries, restaurants d'Allemagne, c'est la grande diversité des styles, des aménagements, de l'ornementation. Chacun semble vouloir rivaliser à qui fera mieux, au plus nouveau, avec la préoccupation très nette de ne pas copier les autres.

Il en est de même pour les constructions. Alors que, dans nos pays, on cherche à uniformiser les architectures des habitations d'une même rue ou des façades d'une place, ici l'on s'efforce, au contraire, de donner à chaque maison un style différent, gothique, renaissance, ou même rococo, en variant en même temps les procédés et les matériaux de construction. Les rues sont ainsi comme des musées que le voyageur parcourt avec un intérêt toujours renouvelé et toujours croissant.

Stuttgart est encore une ville d'un caractère artistique très remarquable et que l'on quitte avec le regret de n'avoir pu la fouiller dans son ensemble et dans ses détails.

*
**

Nous partons à 5 heures pour Francfort, où nous arrivons à 8 h. 1/2. Cette ville paraît encore magnifique, avec ses très larges avenues éclairées brillamment par l'électricité. Après avoir diné dans une très belle salle de brasserie, nous entrons dans un music-hall très original. Les parois de la salle sont tapissées de constructions moyenâgeuses, en relief, avec pignons pointus, tourelles, balcons, galeries où se trouvent des personnages postiches assis ou debout, le tout constituant le décor très réussi d'une place de marché, *Marktplatz* en allemand.

On boit, là, toujours la bière ou autres liqueurs, servies par de fort gaillards en costumes des anciens marchands de cidre de Francfort : vestes rouges, grand col d'escoliers, culottes brunes de velours et bas bleus.

C'est un concert : sur une estrade, une vingtaine de musiciens, conduits par un grand escogriffe qui se livre, en battant la mesure, à des contorsions assez plaisantes. La musique joue des airs rigolos et très bruyants, et le maître chante de temps en temps, pour accompagner son orchestre.

En sortant de ce lieu pittoresque, nous nous arrêtons à l'entrée d'une petite salle mauresque, dont les garçons sont costumés en Turcs, et dont la composition rappelle celle d'un harem. Là, des actrices chantent sur une petite scène et dansent ensuite dans la salle, avec des amateurs d'âge assez mûr, des danses ondulatoires et rythmiques. Pendant que nous dégustons un verre de champagne allemand, en fumant des cigarettes orientales, ces dames nous régalaient de chants tudesques ou se balançaient, comme un pendule, aux bras de leurs danseurs.

Deux artistes, genre Chouchoute et Gugusse, exécutent une danse d'apaches. Puis, deux jeunes bayadères, les pieds chaussés de petits sabots, viennent danser une sorte de gigue en produisant, par le jeu bruyant et saccadé de leurs sabots, le bruit cadencé des castagnettes ; c'est ce qu'on appelle, là-bas, le *schuhplattler*.

Ayant ainsi exploré les mœurs nocturnes de nos graves Allemands, nous nous retirons avec la conviction que c'est partout la même chose, là comme en France, mais avec moins de gaieté et de sincérité pourtant.

Le lendemain, nous visitons la ville. Celle-ci se compose, comme presque toutes les cités allemandes, de deux parties : l'ancienne et la nouvelle. Ici, la nouvelle ville est très opulente par ses voies larges et ses immeubles de grande allure. La ville ancienne est intéressante, avec ses vieux pignons qui surplombent la rue, ses façades en bois sculpté, ses tru-

meaux peints de fresques et ses ruelles étroites, qui permettent de se serrer la main d'une fenêtre à celle d'en face.

L'hôtel de ville, le Rathaus, est de grande beauté. C'est là que les empereurs d'Autriche ont tous été couronnés et sacrés dans la cathédrale voisine, dont la grande tour ressemble à un orgue gigantesque.

Très pratiques, les Prussiens : pour visiter la salle du couronnement, enrichie d'un plafond en relief orné de riches armoiries et garnie, tout le long des grands côtés, des peintures en pied de tous les empereurs, on doit se chauffer de feutres gigantesques, afin de ne pas user les planchers, artistement parqués. Les jeunes filles ainsi chaussées ressemblent à des cigognes nanties de pieds d'éléphants, et les gosses à des palmipèdes affligés d'une paire de bateaux.

Le lendemain matin, nous nous rendons à la gare, pour nous diriger sur Wiesbaden.

*
**

Wiesbaden est une ville d'eau très fréquentée, située dans une vaste plaine encadrée de montagnes. On accède au centre de cette ville par une longue avenue de plus d'un kilomètre, qui nous conduit jusqu'à un beau jardin dans lequel s'élève le théâtre royal.

Un tramway nous conduit de Wiesbaden à Bieberich, station du débarcadère des bateaux sur le Rhin. Nous nous embarquons pour Coblenz.

D'abord le Rhin a une très grande largeur, puis il va en se rétrécissant de plus en plus jusqu'à Coblenz. Les rives, d'abord verdoyantes, sont bientôt bordées de vignes, et nous passons devant les plants du Johannisberg, qui donnent un vin si renommé. Ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont les vieux châteaux du Rhin, qui s'élèvent à chaque pas, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, et sont accompagnés de jolies villas, dominées par des clochers à tourelles, les beffrois, les murs d'enceintes à créneaux et mâchicoulis. Cette succession ininterrompue de tours et de burgs moyenâgeux fait l'effet d'un prestigieux décor de théâtre. Aussi, l'on conçoit que le magnifique panorama ait inspiré les poètes allemands. Sur un rocher qui s'élève fantastiquement au-dessus du Rhin, vers le milieu du parcours, est une fée merveilleuse ; un jeune batelier, Loreley, est saisi d'un trouble inexplicable en passant près du rocher, et le « povre » nautonnier s'abîme dans les flots bleus du fleuve, en emportant dans sa poitrine la blessure mystérieuse qui l'a fait périr. Telle est la légende d'une chanson de Heine ou de Schiller :

« *Ich weiss nitcht,
Was soll es bedeuten* »

c'est-à-dire : « Je ne sais qu'est-ce que cela signifie, quel trouble m'opresse ? »

Nous n'avons pas ressenti la présence de la fée de Loreley ; mais, comme il est classique de le faire, nous avons fait servir la fine bouteille de vin du Rhin. On la porte dans un seau de glace, en cuivre repoussé, car ce vin d'or ne développe son arôme et son essence enivrante que dans la fraîcheur d'un bain glacé ; on dirait que les rayons de soleil qui dardent leurs javelots enflammés sur les coteaux des rives rhénanes et se sont incrustés dans la chair ambrée du raisin, se concentrent davantage au sein de la liqueur mordorée, pour se répandre en généreux et chauds effluves dans nos palais délicats et enchantés.

*
**

Voici Coblenz, où nous débarquons. Sur la rive droite, le fort de Coblenz, sur la rive gauche la ville et le grand et imposant monument élevé à la constitution de l'empire allemand. Sur un piédestal gigantesque s'élève la statue équestre de l'empereur, que tient en laisse une belle dame habillée en victoire ailée.

Le monument est placé sur une esplanade qui s'avance comme un éperon au confluent du Rhin et de la Moselle.

Déjà nous avons pu contempler, sur la rive droite du

Rhin, le gigantesque monument national élevé au triomphe de l'Allemagne, en 1870. Ce monument a coûté plus d'un million; les Allemands en sont fiers; cependant, sur le même cours du Rhin, le grand Napoléon triomphant a visité tous les châteaux et burgs fortifiés, dont l'aigle impérial a renversé plus d'un donjon en les frottant de son aile resplendissante et irrésistible!

Oui, Herren Deutsche, nos frères, soyez fiers de votre œuvre, mais n'en triomphez pas outre mesure :

« Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.

Il a tenu dans notre verre ! »

De Coblenz, nous revenons à Francfort, pour repartir le lendemain pour la France.

Nous quittons Francfort et filons vers Mayence, Olenstein, où se trouve le monument national sur le Rhin; Neunkirchen, le village de neuf églises; non loin est la localité où l'on fabrique les bijoux, la joaillerie et les pierres précieuses; puis, Saarbrück, où les deux armées ont pris le premier contact, heureux pour la France, en 1870; puis Metz!

La Moselle aux eaux tranquilles coule dans une large vallée limitée par deux rangées de collines parallèles, qui sont garnies aux sommets de forts modernes dont les feux se croisent sur la vallée. Sur les fortifications, flotte le drapeau allemand!!

Nous arrivons à Noveaut, dernier patelin allemand, et maintenant nous sommes à Pagny-sur-Moselle, au pays de notre douce France!

Nous passons au-dessus de Nancy, gagnons Bar-le-Duc, pays des confitures, et Châlons. Voici les côtes tapissés de vignes d'Épernay; nous nageons en plein champagne.

Nous filons maintenant tout directement sur Paris, par Château-Thierry, Esbly et Noisy, où nous allons arriver dans quelques minutes. Nous touchons au but: voilà Paris! Vive la France!

*
**

Et maintenant, me direz-vous quelle est votre impression sur l'Allemagne? L'impression d'un voyageur qui a traversé un pays étranger comme une bombe suit sa trajectoire ne peut être ni bien profonde ni bien documentée.

Cependant, l'impression générale qui vous pénètre après un pareil voyage est celle d'ordre, de grandeur et de progrès.

L'ordre, nous l'avons vu régner non seulement à Varsovie, où nous ne sommes pas allés, mais dans tous les lieux et dans toutes les circonstances: dans les hôtels, bien tenus et organisés; dans les rues, où la police est sérieusement faite; dans les gares, où le voyageur est renseigné comme un musicien par son papier de musique, où il trouve à sa portée tout ce qui lui est nécessaire, tels que postes, télégraphes, timbres-poste et téléphones, par exemple; dans l'armée, où la grande machine militaire marche avec la régularité d'un chronomètre dont tous les rouages obéissent spontanément à l'impulsion du ressort et du pendule.

La grandeur s'impose partout, à tous les regards, dans la splendeur et la masse des monuments, dans ces gares colossales instaurées à coups de dizaines de millions, dans ces jardins vastes et merveilleux ornés de lacs, de plantations superbes, de pelouse et de fleur qui font l'agrément et le charme d'une ville; dans le goût original et artistique avec lequel ils savent décorer leurs habitations, leurs cafés, ou plutôt leurs brasseries, leurs Raths-Keller, qui ont un cachet si attrayant et esthétique à la fois.

Le progrès éclate à chaque pas, et cela semble d'autant plus surprenant que, dans la conservation parfaite des anciennes coutumes, comme des anciens monuments et styles d'architecture, les Allemands se montrent tenacement traditionalistes.

Mais il paraît bien que la tradition n'est pas opposée au progrès; est-ce qu'elle ne le consolide pas, au contraire, en lui donnant une base stable et des guides sûrs qui lui per-

mettent de diriger ses pas dans la voie qui doit le conduire plus droit et plus rapidement à l'amélioration de la vie et à celle de l'humanité?

La preuve en est faite, quand on contemple la situation industrielle et scientifique de l'Allemagne dans toutes les branches où des Sociétés colossales exercent leur exploitation, soit dans le domaine de l'électricité, de la mécanique ou de la chimie.

En un mot, on éprouve ce sentiment que tout est ordonné, que tout est grand, que tout doit progresser en Allemagne.

Est-il des éléments de décomposition à côté de ces principes de force et de puissance? Nous ne savons, et laissons à d'autres plus autorisés le soin de faire une pareille analyse. Il nous suffit d'avoir noté, au passage, que la bière de Munich est bonne et qu'on la boit dans des Raths-Keller très artistiques, au milieu d'un pays d'ordre, de grandes choses et de progrès.

DARYMON.

Un succès de l'Architecture française

La République de l'Uruguay ayant ouvert un concours international pour la construction d'un palais du Gouvernement à Montevideo, les primes suivantes ont été accordées, qui consacrent une fois de plus la prééminence de l'architecture française :

Première prime, 20.000 francs : M. H.-P. NENOT, membre de l'Institut (français);

Deuxième prime, 15.000 francs à chacun des concurrents : MM. ERRO (Uruguayen) et CARRÉ (Français);

Troisième prime, 10.000 francs à chacun des concurrents : MM. PITTAMIGLIO (Uruguayen) et SUMMARUGA (Italien).

En cas d'exécution de cet important projet, M. Nenot s'est associé avec M. Ebrard.

ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE DE LYON

Voici les jugements rendus aux diverses dates, dans notre Ecole régionale, pendant ces derniers mois :

26 mars : *Concours de 1^{re} classe, enseignement simultané des Trois Arts*. — Dessin de figure : Seconde médaille, M. LAMBERT.

Concours de 2^e classe, enseignement simultané des Trois Arts. — Ornement modelé : Troisième médaille, M. TRÉVOUX.

Concours de 2^e classe, géométrie descriptive. — Mentions : MM. BALP et BERNARD.

1^{er} avril : *Concours de 2^e classe, mathématiques*. — Mentions : MM. BALP, BERNARD, BONNOT, BRIDET et MATHON.

2 avril : *Concours de 1^{re} classe, rendu*. — Mentions : MM. LAMBERT et REVOUX.

26 avril : *Concours de 1^{re} classe, enseignement simultané des Trois Arts*. — Ornement modelé : Mention, M. REVOUX.

30 avril : *Concours de 2^e classe, éléments analytiques*. — Mentions : MM. BONNOT, CLAYETTE et ROBÉLIN.

14 mai : *Concours de 2^e classe, histoire générale de l'architecture*. — Mentions : MM. BALP, BERNARD, BRIDET, BONNOT, CLAYETTE et ROBÉLIN.

LA COULEUR DES MURS

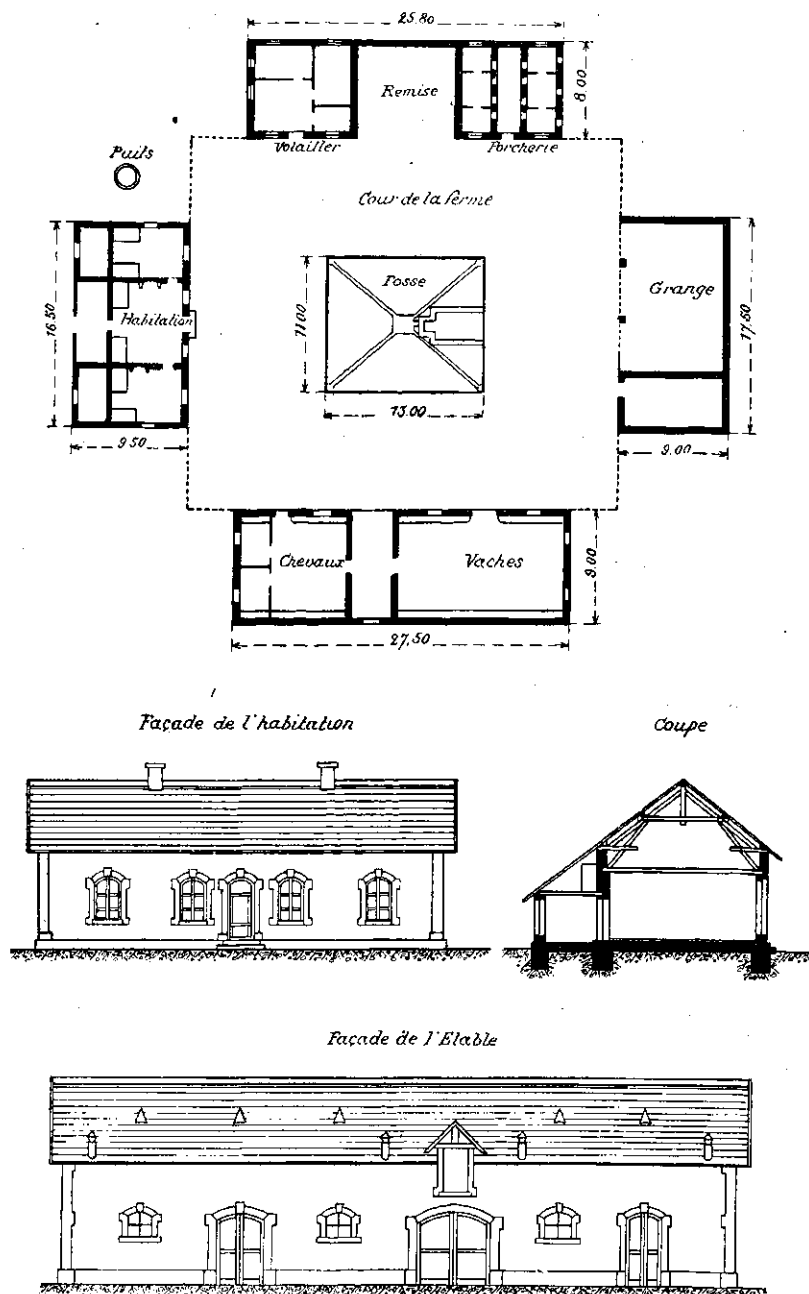
On se plaint souvent du manque de clarté des appartements. Même si nous les éclairons, soit avec des bougies, lampes ou à la lumière électrique, quelques coins restent toujours obscurs.

On constate donc presque toujours que le papier peint détruit une grande partie de la lumière. Si la chambre est

tapissée avec un papier blanc, on ne perd que 50 pour 100 de la lumière ; si le papier peint est rouge, la réfraction de la lumière se monte à 15 pour 100 ; sur un papier peint jaune on peut chiffrer la réfraction sur 40 pour 100 ; elle diminue sur papier brun sur 12,5 pour 100, etc...

Cela a été constaté par les expériences des professeurs Michelson et Strallon, de l'Université de Chicago. Mais aussi les meubles absorbent beaucoup de la lumière, selon qu'ils

PROJET N°6



CONCOURS DE CONSTRUCTIONS RURALES

de la Société d'Agriculture de Trévoux

— SUITE —

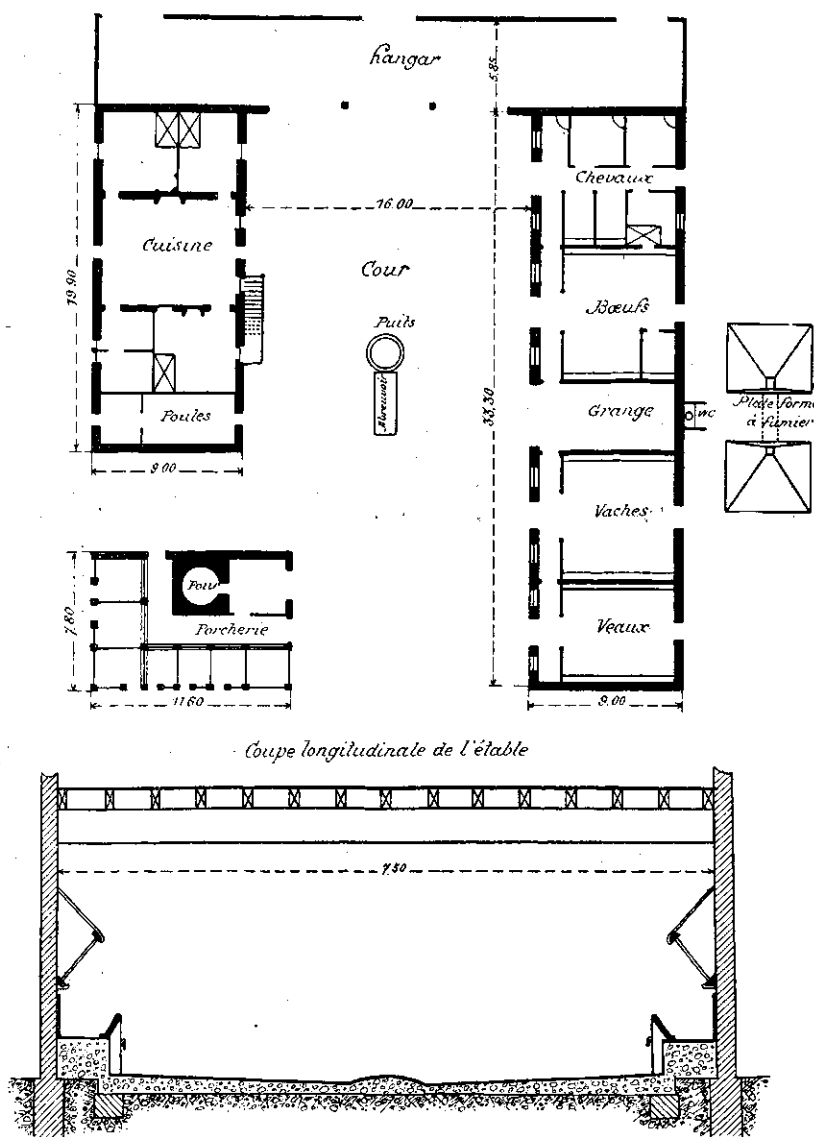
PROJET N° 6 : *Toujours Mieux.*

L'auteur nous présente une ferme comprenant 4 bâtiments séparés, disposés sur les quatre faces d'une cour carrée. Ce type de construction rappelle les fermes du Charollais.

La maison d'habitation est très bien disposée, mais il n'a pas été prévu — à tort — d'escalier pour accéder au grenier, ni de chambre de domestique.

Dans l'étable, les animaux sont placés en dos-à-dos, avec couloir central.

PROJET N°7



CONCOURS DE CONSTRUCTIONS RURALES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE TRÉVOUX

sont tendus en couleurs claires ou sombres. Il faudrait qu'on fasse attention à cela quand on choisit des étoffes de décoration, des meubles, des tapis, rideaux, etc., etc. La tenture en papier peint a une influence utile ou nuisible sur nos yeux. Des chambres qui sont situées vers le nord devraient être tapissées avec des papiers plus clairs que celles situées vers le sud. Jusqu'à présent, on a donné peu de valeur sur ces constatations, mais elles sont de grande importance pour la santé de nos yeux et de nos nerfs.

Le solivage est bas et supporté par des sommiers et des poteaux disposés au milieu de l'allée centrale, où ils sont évidemment une gêne pour la circulation des hommes et des animaux.

L'emplacement de la fosse à fumier nous paraît mal choisie, au point de vue de l'hygiène et des facilités de circulation, il eût été préférable de la disposer dans un angle ou en arrière des écuries.

Le prix de revient, 22.500 francs, est un peu trop faible.

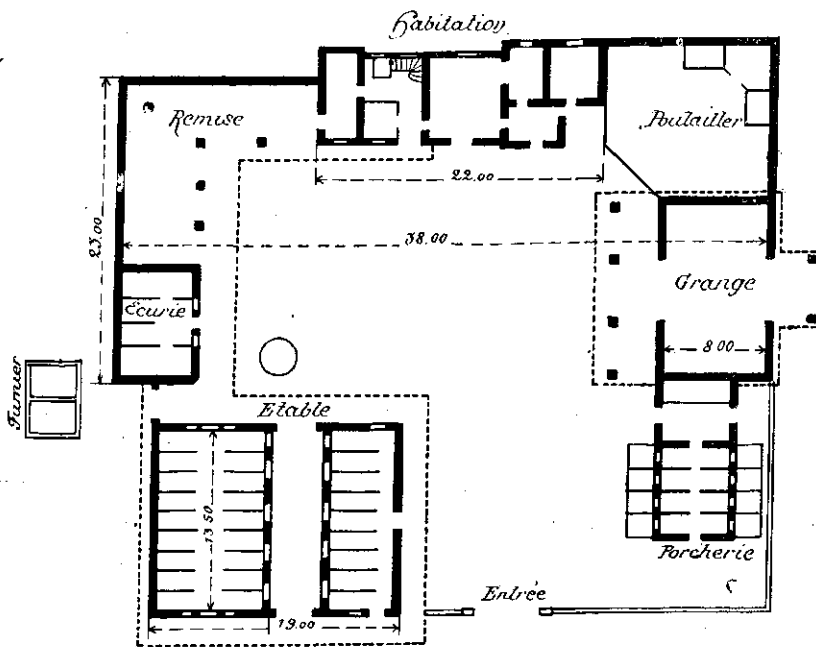
En somme, ce projet, conçu d'une façon très simple, peut servir de type pour la région du Charollais-Nivernais.

PROJET N° 7 : Une Pioche.

L'auteur nous présente un type de ferme qui a la disposition classique adoptée dans la Dombes, c'est-à-dire la cour rectangulaire ouverte au midi et complètement entourée par les bâtiments sur les trois autres faces. Cette disposition a toutefois l'inconvénient de permettre difficilement les agrandissements ultérieurs.

Ici, la cour est sensiblement trop étroite, d'autant plus que l'abreuvoir central diminue encore les facilités de circulation. Il eût été préférable également de disposer le four et la porcherie, non au midi, mais à l'est. De même pour le poulailler, qui peut être construit en appentis, contre les étables. Enfin, le hangar du nord serait mieux abrité avec un toit à deux pentes.

PROJET N° 8



L'aménagement intérieur de la maison est bien compris ; il y aurait cependant avantage à remplacer l'office par une petite laiterie.

L'écurie-étable comprend quatre compartiments pour les chevaux, les bœufs, les vaches et élèves, avec une grange centrale. Cette disposition facilite à la fois l'alimentation des animaux et le service des fumiers. Les purins sont canalisés à l'extérieur et s'en vont à la fosse de la plate-forme à fumier.

L'auteur, en somme, n'a fait qu'adopter, en les raisonnant, les dispositions que l'on rencontre constamment dans le département de l'Ain. Il n'apporte pas d'idées nouvelles ; malgré cela, son projet peut rendre des services aux agriculteurs, car il est étudié avec soin et d'une façon très économique.

PROJET N° 8 : N° 2.

Ce projet comprend une cour un peu trop vaste, entourée par des bâtiments séparés : habitation, écurie-étable, grange, porcherie.

La disposition générale est bonne, mais on peut rapprocher le trop grand nombre de constructions isolées et l'écurie, notamment, pourrait parfaitement être jointe à l'étable.

Toutes les toitures présentent des forçets très importants, qui ont pour double but de garantir les murs en pisé et de faciliter la circulation en cas de mauvais temps.

La disposition adoptée pour l'étable, passage central avec

alimentation par le guichet, est discutable, d'autant plus que les deux murs de refend gênent beaucoup pour l'emmagasinement du fourrage dans le grenier. Les stalles pour les vaches sont trop larges : 1 m. 25 suffit. La plate-forme à fumier est trop petite. L'abreuvoir est mal situé en face du passage central de l'étable.

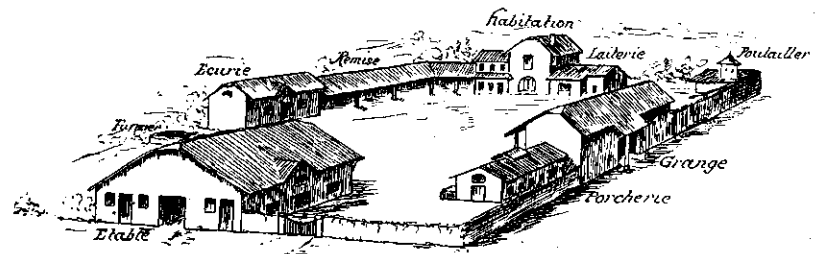
L'aménagement intérieur de l'habitation est bon, bien que les fenêtres au nord soient trop nombreuses.

A signaler la disposition de la grange, qui permet de battre par les plus mauvais temps et d'abriter plusieurs chariots de fourrage sous un auvent de 5 mètres de largeur.

PROJET N° 9 : L'habit ne fait pas le Moine.

Ce travail comprend un plan et un mémoire explicatif avec devis très insuffisant. Les bâtiments sont disposés autour d'une cour carrée et comprennent : à l'ouest, l'habitation ; au sud, la porcherie et, à l'est, les étables et écuries. Il manque à ce projet des conditions d'adaptation pratique pour l'ensemble d'une ferme.

En résumé, le concours de Bourg peut être considéré comme bien réussi, par le nombre des travaux mis en concurrence. On ne peut en dire autant de la qualité des projets ; les auteurs n'ont, en général, pas apporté beaucoup d'idées nouvelles ; on doit surtout leur reprocher de n'avoir pas assez



étudié les détails de construction et de ne s'être pas suffisamment renseignés auprès d'agriculteurs éclairés, qui auraient pu leur donner des indications précieuses. Le concours démontre, une fois de plus, que l'architecte et l'agriculteur ne se comprennent pas : le premier ne connaît pas les besoins de l'agriculture, et le second n'est pas initié à l'art de construire ; ce que l'on demandait aux concurrents, c'était de comparer, de coordonner les renseignements, pour en dégager des règles utiles, en s'aidant des connaissances récentes dans l'art de construire. Ce but n'a été qu'imparfaitement atteint.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

◆ DROME. — Une somme de 28.200 francs est votée pour construction d'école, à *Châteauneuf-de-Galaure*.

◆ ISÈRE. — Une Commission est nommée pour étudier, à *Tullins*, le projet de construction du chemin de Tullins à Autrans. — Un projet est en préparation pour la reconstruction de la halle de *Pont-en-Royans*.

◆ LOIRE. — La ville de *Saint-Etienne* a acheté les terrains nécessaires à l'élargissement du cours Fauriel. Un immeuble sera exproprié pour compléter la rue des Armuriers. Est approuvé le projet d'élargissement des rues de la Barre, de la Franche-Amitié et de la place Sainte-Barbe. Le Conseil a voté un projet de nouvel agrandissement du cimetière Valbenoite. Un projet est à l'étude pour la création d'un établissement de bains-douches sur la place de la Ferraille. Une somme de 3.687 francs est affectée à des travaux à l'école de garçons de la Richelandière. Est adopté un devis de 5.603 francs, pour travaux aux abattoirs des Mottetières. Prochainement aura lieu l'adjudication, en deux lots, de 60.000 et

7.500 francs, de la fourniture et du transport de combustible nécessaire au chauffage des bâtiments communaux.

► **PUY-DE-DOME.** — Une Commission est nommé, à *Issoire*, pour l'étude d'un projet d'adduction d'eau à la caserne d'artillerie. La ville a vendu à la Compagnie P.-L.-M. le terrain nécessaire à la construction d'un quai militaire d'embarquement.

► **SAONE-ET-LOIRE.** — Une Commission interdépartementale (Allier et Saône-et-Loire) étudie le projet de construction d'un pont sur la Loire, à *Marcigny*. La dépense prévue est de 400.000 francs.

CONCOURS

LE CONCOURS DE COMPOSITION DÉCORATIVE

Le 6 courant, a été jugé, à l'École des Beaux-Arts de Paris, le 22^e Concours général de composition décorative, organisé par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, entre les élèves des écoles de dessin des Beaux-Arts, d'art décoratif et d'art industriel de France.

Le sujet du concours était une *Boîte aux lettres*. M. G. FAVRE a obtenu le 1^{er} prix (500 francs), et M. G. FOURNIER a obtenu le 7^e prix (100 francs). Tous deux sont élèves de l'École des Beaux-Arts de Lyon.

LYON

CONCOURS DU SYNDICAT DES MAITRES SERRURIERS DE LYON

Le 5^e concours d'apprentis serruriers et de jeunes ouvriers est fixé aux 25, 26, 27, 28 et 30 juin prochain. Clôture des inscriptions, mardi 18 juin, à 6 heures du soir, au siège. Nombreux prix en argent, médailles en vermeil et objets d'utilité technique. Inscriptions reçues tous les jours par M. Passinge, maison Queyras, rue Neuve, 6.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Admission à l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon.

Les jeunes gens étrangers à l'école, désirant entrer directement dans la classe de modèle vivant ou dans l'une des classes spéciales (classes de peinture, de sculpture, d'architecture, division supérieure, de la fleur et d'art décoratif, dessin et modelage), sont informés que les examens de passage de la session de juin-juillet commenceront à l'école, le jeudi 27 juin.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat du Palais des Arts, de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 4 heures, du jeudi 13 juin au vendredi 21 juin inclus.

Au Salon de la Société des Artistes français.

Les jurys des différentes sections du Salon de la Société des Artistes français ont achevé, le 4 courant, de voter les médailles et mentions honorables de leurs sections respectives. Voici les récompenses décernées qui intéressent la région lyonnaise :

SCULPTURE. — Médaille de 3^e classe, M. Jean VERSCHNEIDER, de Lyon, auteur de deux statuettes, *les Gouttelettes* et *les Pommes d'or*; M. LERICHE, de Roanne, auteur d'une statue, *Orphée*.

Mention honorable, Mlle Claude-Emma THIOLIER, de Saint-Etienne, auteur d'un groupe, *les Petites Sœurs des Pauvres*, et M. Albert PONSIN, de Lyon, auteur d'un fronton pour une maison de sports, *le Soleil à l'horizon*.

ARCHITECTURE. — Médaille de 3^e classe, M. André JAPY, né à Lyon, de l'atelier Pascal, auteur d'un projet de *Rendez-vous de chasse*.

Mention honorable, M. Michel ROUX-SPITZ, de Lyon, auteur d'un projet d'École Supérieure des Beaux-Arts; M. Eugène FEYNET, de Saint-Etienne, auteur de deux études du *Manoir d'Ango, près Dieppe*.

Société Lyonnaise des Beaux-Arts.

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le lundi 3 juin, au siège social. Après le discours du président, le rapport du trésorier établissant la situation financière et une modification à un article des statuts, il a été procédé à la distribution des récompenses et au renouvellement du tiers sortant des membres du Comité.

Ont été élus : *Artistes* : MM. ROGNAT, TEYSSIER DE SAVY, TERRAIRE, ROUGIER, BAUER, PLOQUIN, Henri PONCET, JUNG, BOUVAGNE et CHARVOLIN. — *Amateurs* : MM. ROUX, BISSUEL, CRAPONNE, GOURJU, PAUFIQUE et NICOLAS.

Le Bureau, pour l'exercice 1912-1913, est ainsi constitué : *Président* : M. BAUER; *vice-présidents* : MM. ROGNAT, TOLLET et GOURJU; *secrétaire général* : M. ROUGIER; *secrétaires adjoints* : MM. ROUX et FERRACHON; *trésorier* : M. NICOLAS; *trésoriers adjoints* : MM. AUDRAS et BRANTE; *archiviste* : M. Félix DESVERNAY.

Le Comité a fixé l'ouverture de sa 26^e Exposition au jeudi 13 février 1913.

Hospices civils de Lyon.

Adjudication, le mardi 18 juin 1912, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, à deux heures et demie, pardevant M^e Berger, notaire, demeurant rue Puits-Gaillot, 1, d'une parcelle de terrain située rue Waldeck-Rousseau, entre les rues Bossuet et Cuvier (masse n^o 328).

Surface : 240 mètres carrés. — Mise à prix : 33.600 francs, soit 140 francs le mètre carré, plus 4.000 francs pour quote-part de la cour commune à créer.

Le prix est payable : un quart comptant ; le reste dans un délai de dix années.

Renseignements à l'Administration Centrale des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n^o 56.

Vente de terrain des Domaines.

Le samedi 29 juin 1912, à 2 h. 1/2, à l'Hôtel de la Préfecture du Rhône, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un lot, sans adjudication préparatoire, d'une parcelle de terrain de forme irrégulière, propre à la construction, d'une superficie de 589 mètres carrés 70 décimètres carrés environ, limitée : au nord-ouest, par la rue Domez, sur une longueur de 28 m. 44 environ ; au sud-est, par la rue du Colombier, sur une longueur de 13 mètres environ ; au sud-ouest, par la rue de la Lône, sur une longueur de 36 mètres environ ; à l'ouest, par la place Jean-Macé, sur une longueur de 5 mètres environ ; à l'est et au nord-est, par un terrain domanial. — Mise à prix : 35.382 francs.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et du plan des lieux à la Direction des Domaines de Lyon, et au Bureau des Domaines de Lyon, 20, rue de la Part-Dieu.

Banquet du Double-Mètre.

La 285^e Société libre de secours mutuels et de retraites des contremaîtres du bâtiment, le Double-Mètre, donnera sa fête annuelle, le dimanche 30 courant, dans l'établissement Vernay, 116, route de Vaulx (ligne du tramway Croix-Luizet).

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

	DROITS D'ACCISE EN SUS les 100 kil.	
14 Juin 1912		
Cuivre en lingots affiné	215 »	220 »
— en planche rouge	265 »	260 »
— — — jaune	225 »	227 50
Étain Banks en lingots	550 »	560 »
— Billiton et détroits en lingots	540 »	540 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumons	49 »	50 »
— ouvré : tuyaux et feuilles	52 »	54 »
Zinc fondu 2 ^e fusion	68 »	70 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	88 »	89 »
— — — Autres marques	87 »	88 »
Nickel brut pour fonderie	540 »	» »
— laminé	710 »	» »
Aluminium brut pour fonderie	220 »	» »
— laminé	340 »	» »
Fer laminé 1 ^{re} classe	23 »	23 50
Fer à double T, AO	23 50	24 »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	27 »	27 50

A. REY, Imprimeur-Éditeur, 4, rue Gentil, LYON

En souscription

Pour paraître le 30 juin

**VINGT-CINQ
DESSINS DE MAITRES**

Conservés à la Bibliothèque de la Ville de Lyon

REPRODUITS EN FAC-SIMILÉS

Introduction et Notices par M. R. CANTINELLI, Conservateur

Ces Dessins, inconnus jusqu'à ce jour, sont tirés d'une collection ancienne existant dans une annexe de la Bibliothèque; ils sont tous inédits. Voici les noms des principaux artistes qui les ont exécutés :

ANDREA DEL SARTO • LUCA CAMBIASI
CARLO MARATTA • J.-B. TIEPOLO
BIBIENA • JEAN MIEL • LAGNEAU
LE SUEUR • GREUZE • LE PRINCE
J.-F. DE TROY • J.-A. WATTEAU
H. ROBERT • INGRES • DECAMPS, etc.

La publication est éditée à trois cents exemplaires numérotés, les clichés détruits.

Prix de la souscription : 50 francs l'exemplaire

On souscrit chez :

A. REY Imprimeur-Éditeur, 4, rue Gentil, LYON

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 25 Mai au 8 Juin 1912

- Rue Delandine. Atelier. Propr., Compagnie Générale des Voitures de Lyon, rue de la Charité, 4.
Rue Poileau, 261. Maison. Propr., M. Sollignat, rue de Bonald, 16. Arch., M. Laurençon, cours Gambetta, 12.
Impasse de la Tour, 22. Maison. Propr., M^{me} Basset-Grillet, y demeurant. Arch., M. Sallé, chemin de la Mouche, 20.
Rue Chevreul, 16. Atelier. Propr., Ecole Centr. Lyonnaise, y demeurant.
Route de Grenoble, 211. Bâtiment. Propr., M. Gauthier, y demeurant. Entrepr., M. Vergne, rue Croix-Morlon, 16.
Place Tabareau, 21. Usine. Propr., M. Dancer, montés de la Grande-Côte, 79. Arch., M. Thoubillon, rue Pierre-Corneille, 119.
Rue Villebois-Mareuil, 32. Maison. Propr., M. Lainé, rue de Montchat, 6.
Avenue Félix-Faure, 101. Exhaussement. Propr., M. Neyron, y demeurant. Arch., M. Boulud, rue Emile-Zola, 1.
Rue d'Ivry, 30. Bâtiment. Propr., M. Gusson, y demeurant.
Rue Parmentier, 25. Exhaussement. Propr., M. Chollet, chemin des Deux-Amants, 10. Arch., MM. Lanier et Bonnamour, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55.
Chemin du Vivier, 2 bis. Bâtiments industriels. Propr., M. Maréchal, rue Paul-Bert, 273. Arch., M. Laurençon, cours Gambetta, 12.
Avenue Esquirol, angle rue Pascal. Garage et conciergerie. Propr., M. Berliet, rue de Bonnel, 19. Arch., M. Bruyas, quai de Retz, 18.
Chemin Feuillat, 50-52. Usine. Propr., MM. Lafond et Nicolas, chemin Feuillat, 68 bis.
Rue Saint-Charles. Maison. Prop., M. Chambon, y demeurant. Arch., M. Pinet, rue Roux, 8.
Impasse Girie, 5. Maison. Propr., M. Sage, y demeurant. Arch., M. Curny, rue Paul-Bert, 351.
Route de Vienne, 113. Maison. Propr., M. Michallet, à Vado-Ligure (Italie). Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
Avenue Esquirol, 23. Maison. Propr., Société coopérative du Parc Chaussagne, rue François-Villon. Arch., MM. Revol et Rigard, rue des Maisons-Neuves, 40.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

Allier. — 2 juin. — *Mairie de Neuilly-en-Donjon.* — Chemin vicinal ordinaire n° 9, des Barbaux au Bouchaud. Construction entre la partie faite du côté des Barbaux et la partie en lacune du côté du Bouchaud, sur 448 mètres, au lieu dit « La Vernelle ». Montant, 7.403 fr. 21. Soumissionnaires : MM. Marchand, 1 p. 100. — Larue, 5 p. 100. — Adjud., M. Valty, à Chavroches, 6 p. 100 de rabais.

Alpes-Maritimes. — 4 juin. — *Mairie de Nice.* — Construction d'une partie du mur de la promenade des Anglais. Montant, 48.000 fr. Non adjugé.

Haute-Loire. — 26 mai. — *Mairie de Saint-Vidal.* — Construction d'une école mixte. Montant, 9.648 fr. 23. Soumissionnaires : MM. Maurand frères, 5 p. 100. — Adjud., M. Masserand, à Saint-Vidal, 8 p. 100 de rabais.

Haute-Loire. — 2 juin. — *Mairie de Cayres.* — Construction d'un marché couvert dans le bourg de Costaros. Montant, 4.735 fr. Soumissionnaire : M. Gauthier, 3 p. 100. — Adjud., M. Antoine Privat, à Costaros, 3,10 p. 100 de rabais.

Haute-Saône. — 6 juin. — *Mairie de Vesoul.* — Service du génie. Travaux à exécuter à forfait dans la place de Vesoul pour la démolition du hangar-manège VI et la construction d'un manège au quartier Luxembourg. — Lot unique. Terrassement, maçonnerie, charpente et menuiserie, ferblanterie, ferronnerie et serrurerie, peinture et vitrerie pour le manège à construire. Offres : MM. Monnot, 80.000 fr. — Tartary, 60.500 fr. — Grille, 54.000 fr. — Simonnet, 53.900 fr. — Joyeux, 51.000 fr. Adjud., M. Bohomme, à Saint-Etienne (Loire), au prix forfaitaire de 49.100 fr.

Isère. — 4 juin. — *Mairie de Grenoble.* — Travaux tendant à l'augmentation des eaux dessources de Rochefort. Montant, 255.000 fr. Soumissionnaires : MM. Bougain père et fils. — Collion, prix du devis. — MM. Blanc et Carron, 6 p. 100. — Chapon frères, 20 p. 100. — Couvert frères, 19 p. 100. — Debernardy Charles, 12 p. 100. — Debernardy Dominique, 12 p. 100. — Délogé frères, 13 p. 100. — Dumas, 18 p. 100. — Ellena, 6 p. 100. — Martin, 19 p. 100. — Pinel, 3 p. 100. — Reynier, 7 p. 100. — Serratrice, 12 p. 100. — Sibut, 19 p. 100. — Adjud., MM. Fayolle et Pascal, 30, rue du Général-Rambaud, à Grenoble, 19 p. 100 de rabais après tirage au sort (rabais maximum : 19 p. 100).

Isère. — 6 juin. — *Mairie d'Artas.* — Agrandissement des écoles. Montant, 23.809 fr. 53. Soumissionnaire : M. J. Bouvard, 10 p. 100. — Adjud., M. Jean-Louis Chenavier, à Artas, 15,25 p. 100 de rabais.

Loire. — 31 mai. — *Préfecture.* — Routes nationales. Entretien de chaussées pavées. — 1^{er} lot. Arrondissement de Roanne. Montant annuel, 1.000 fr. Soumissionnaires : MM. Milamant père et fils, 1 p. 100 d'augmentation. — MM. Chapuis, Laville et Pic, prix du devis. — MM. Rix, 2 p. 100. — Emonet, 1 p. 100. — Adjud., M. Chiavernia, à Mâcon (Saône-et-Loire), 5 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Arrondissement de Saint-Etienne. Montant annuel, 6.000 fr. Soumissionnaires : MM. Laville et Pic, prix du devis. — M. Rix, 1 p. 100. — Adjud., M. Milamant Paul, à Saint-Etienne, 2 p. 100 de rabais.

Puy-de-Dôme. — 6 juin. — *Sous-préfecture d'Amber.* — Marsac. Construction d'une école de filles. Montant, 30.567 fr. Soumissionnaires : M. Maichard, 5 p. 100 d'augmentation. — M. Delaguillaumie, prix du devis. — M. Sugères, 6 p. 100. — Adjud., M. Philipon, à Arlanc, 12 p. 100 de rabais.

Vaucluse. — 2 juin. — *Mairie de Saint-Cécile.* — Fourniture des matériaux nécessaires à l'entretien des chemins vicinaux de la commune pendant les années 1912 à 1916 inclus. Montant, 800 fr. Adjud., M. Jules Vialan, à Sainte-Cécile, 12 p. 100 de rabais.

Vaucluse. — juin. — *Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue.* — Hospices civils. Travaux de transformation de l'hôpital et création d'une maternité. — 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, charpente, etc. Montant, 61.250 fr. Soumissionnaire : M. C. Laffont, 1 p. 100. — Adjud., M. Paul Arnaud, rue Carnot, à l'Isle-sur-la-Sorgue, 5 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Menuiserie. Montant, 13.300 fr. Soumissionnaires : MM. J. Abel, 7,02 p. 100. — A. Cartoux, 10,50 p. 100. — F. Hermitte, 12 p. 100. — Adjud., M. Joseph Fabre, à Avignon, 13 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Serrurerie. Montant, 6.250 fr. Soumissionnaires : M. J. Sadrin, prix du devis. — MM. J. Roger, 11 p. 100. — J. Jean, 17 p. 100. — Adjud., M. Maurice Mayet, à Avignon, 19 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 5.150 fr. Soumissionnaires : MM. B. Bezol, 16 p. 100. — M. Raoux, 19 p. 100. — A. Barthélémy, 21,10 p. 100. — A. Couturier, 25 p. 100. — Adjud., M. Edmond Laffond, à Apt, 26 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Zinguerie, plomberie et appareils sanitaires. Montant, 10.800 fr. Soumissionnaires : MM. L. Nitard, 8 p. 100. — E. Legier, 9 p. 100. — L. Gailard, 9 p. 100. — L. Bergeron, 14 p. 100. — L. Gazagnon, 14 p. 100. — M. Goudard, 14 p. 100. — L. Leydet, 14 p. 100. — A. Laurent, 23 p. 100. Adjud., M. Louis Martin, à Avignon, 23 p. 100 de rabais, après tirage au sort.

Var. — 4 juin. — *Mairie de Toulon.* — Service du génie. Entretien des bâtiments militaires. — 1^{er} lot. Terrasse, maçonneries. Montant, 105.000 fr. Soumissionnaires : MM. Moretto, 10 p. 100. — Reische, 8 p. 100. — Génin, 6 p. 100. — Charlois, 5 p. 100. — Chardin, 4 p. 100. — Maudrino, 2 p. 100. — Guione, 1 p. 100. — Barbieri, 1 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Robion, quartier Rodeilhac, à Toulon, prix du devis. — 3^e lot. Ferronnerie, serrurerie. Montant, 14.000 fr. Soumissionnaires : MM. Pédino, 25 p. 100. — Gastaud, 5 p. 100. — Taupia, 2 p. 100. — Giaudo, 2 p. 100. — Bouvier, 0,25 p. 100. — Bellone, 0,20 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Massé, 64, route de Marseille, à Toulon, prix du devis.

Savoie. — 3 juin. — *Sous-préfecture de Moûtiers.* — Celliers. Adduction d'eau potable. Montant, 24.346 fr. Soumissionnaires : MM. Tomone, Massiago, prix du devis. — Adjud., M. Aulas, à Moûtiers, 2 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Mardi 18 juin. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'une école maternelle dans le quartier de la Martinière. Travaux de maçonnerie et de pierre dure et mi-dure. L'adjudication des travaux de construction d'une école maternelle dans le quartier de la Martinière n'ayant pas donné de résultats, en ce qui concerne le 2^e lot (maçonnerie) et le 4^e lot (pierre de taille dure et mi-dure). MM. les entrepreneurs que cette affaire pourrait intéresser, sont invités à adresser des propositions à l'Administration municipale en vue de l'exécution de ces travaux. Le montant du lot de maçonnerie est de 46.500 fr. Cautionnement, 2.350 fr. Celui de pierre de taille dure et mi-dure est de 17.500 fr. Cautionnement, 900 fr. — Les soumissions sur papier timbré devront être adressées à M. le maire de Lyon et parvenir à l'Hôtel de Ville, au plus tard le mardi 18 juin 1912. — Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à l'Hôtel de Ville (6^e bureau), où les intéressés peuvent en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Rhône. — Plis le 4 juillet, 5 h. — *Mairie de Lyon.* — Travaux et fournitures ci-après pour l'installation du musée Guimet de Lyon : 1^o huit vitrines murales, rayons de trois dimensions en glaces, dont quatre fermées à droite et quatre fermées à gauche; 2^o une vitrine centrale; trente vitrines-tables; quatre meubles à volet. — Renseignements au Bureau des Renseignements à l'Office du Travail, 39, cours Morand, à Lyon. — Les intéressés pourront également prendre connaissance des modèles-types au musée Guimet, ancien Palais de Glace, boulevard du Nord, 28-30.

Rhône. — Lundi 8 juillet, 5 h. — *Mairie de Lyon.* — Aménagement du Muséum d'histoire naturelle. Concours pour les travaux de la charpente métallique. Montant, 11.762 fr. Cautionnement, 600 fr. — Renseignements à l'Office du Travail, 39, cours Morand.

Rhône. — Mardi 9 juillet, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'égouts. — 1^{er} lot. Egouts du 4^e type, rues de la Tunisie, Pizay et Smith. Montant, 11.038 fr. 45. Cautionnement, 625 fr. — 2^e lot. Egouts du 4^e type, rue Rabelais; égout tubulaire de 0 m. 50, rue Louis. Montant, 10.244 fr. 92. Cautionnement, 550 fr. — 3^e lot. Egout du 4^e type, place du Commandant-Arnaud (côté nord), rue du Senier et petite rue des Gloriettes. Montant, 18.231 fr. 05. Cautionnement, 1.000 fr. — 4^e lot. Egout du 4^e type, rue de la Gare. Montant, 14.137 fr. 80. Cautionnement, 750 fr. — 5^e lot. Egouts du 4^e type, rues Crillon et Garibaldi. Montant, 13.604 fr. 50. Cautionnement, 750 fr. — 6^e lot. Egouts du 4^e type, rue du Colombier et Bèchevelin. Montant, 23.460 fr. 60. Cautionnement, 1.300 fr. — Renseignements à l'Office du Travail, cours Morand, 39.

Ain. — Dimanche 23 juin, 2 h. — *Mairie de Chaveyriat.* — Construction d'une école de garçons avec mairie dans la commune de Chaveyriat. Montant, 33.147 fr. 31. Cautionnement, 1.700 fr. — Les certificats seront visés par M. Louis Pochon, architecte, auteur du projet, 4, avenue d'Alsace-Lorraine, à Bourg, jusqu'au 19 juin inclus. — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de l'auteur du projet.

Ain. — Dimanche 23 juin, 2 h. — *Mairie de Trévoux.* — Construction d'une école de garçons avec mairie. Montant, 33.147 fr. 31. Cautionnement, 1.700 fr. — Visa par M. Pochon, architecte à Bourg, 4, avenue d'Alsace-Lorraine, jusqu'au 19 juin. — Renseignements à la mairie.

Ain. — Mercredi 10 juillet, 2 h. 1/2. — *Préfecture* (salle des adjudications). — 1^{er} lot. Chemin d'intérêt commun n° 13. Construction d'un ponceau sur « Le Riez » du chemin aux abords, sur 194 mètres; à Nivollet-Montgriffon et de 37 buses en ciment. Montant, 8.314 fr. 43. A valoir, 685 fr. 57. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Chemin d'intérêt commun n° 16. Construction entre le chemin d'intérêt commun 38 et le hameau du Limandas, sur 1.450 mètres, à Rancé. Montant, 13.100 fr. A valoir, 900 fr. Cautionnement, 450. — 3^e lot. Chemin d'intérêt commun n° 26. Redressement du profil, par suite d'affaissements, sur trois sections, d'une longueur totale de 624 mètres, à Pougny et Farges. Montant, 6.424 fr. 02. A valoir, 1.075 fr. 98. Cautionnement, 250 fr. — 4^e lot. Chemin d'intérêt commun n° 28. Rectification entre Veraz et Bretigny, sur une longueur de 953 mètres, à Chevy et Prévessin. Montant, 3.996 fr. 61. A valoir, 803 fr. 39. Cautionnement, 150 fr. — 5^e lot. Chemin d'intérêt commun n° 41. Élargissement entre les points kilométriques 11 959 et 12 314, à Bolozon. Montant, 5.061 fr. 52. A valoir, 438 fr. 48. Cautionnement, 250 fr. — Les pièces des projets seront communiqués aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, dans les bureaux de la préfecture (3^e division), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Ardèche. — Dimanche 30 juin, 10 h. — *Mairie de Bourg-Saint-Andéol.* — Construction d'une école primaire de filles et d'une école maternelle. Projet dressé par M. Jamme, architecte, à Privas. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, pierre de taille, crépissage, charpente, couverture. Montant, 40.060 fr. 55. Cautionnement, 2.000 fr. — 2^e lot. Plâtrerie, peinture. Montant, 14.696 fr. 95. Cautionnement, 900 fr. — 3^e lot. Menuiserie, serrurerie, quincaillerie. Montant, 9.621 fr. 25. Cautionnement, 500 fr. — 4^e lot. Plomberie, zinguerie, vitrerie. Montant, 1.907 fr. 50. Cautionnement, 150 fr. Total, 66.286 fr. 25. Travaux divers dans les bâtiments existants, 9.616 fr. 25. A valoir pour travaux imprévus, 8.000 fr. Total, 83.932 fr. 50. Les travaux suivants s'élevant à la somme de 6.567 fr. 50 et comprenant décoration céramique des façades, chauffage central, installation, horloge, portail, seront traités ultérieurement. — Les pièces du projet sont déposées au Secrétariat de la mairie de Bourg-Saint-Andéol, et chez M. Jamme, architecte, à Privas, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Bouches-du-Rhône. — Vendredi 21 juin, 2 h. — *Manufacture d'allumettes d'Aix-en-Provence.* — Construction d'un hall de chargement. 1^{er} lot. Terrasse, maçonnerie. Montant, 10.359 fr. 80. — 2^e lot. Charpente en fer, cou-

verture, etc. Montant, 16.505 fr. 20. — 3^e lot. Peinture, vitrerie. Montant, 1.607 fr. 10. — Renseignements à la manufacture d'Aix.

Bouches-du-Rhône. — Lundi 1^{er} juillet, 3 h. — *Préfecture.* — Travaux communaux. 1^o Grosses réparations à l'église et au clocher de Saint-Cannat. Montant, 75.300 fr. A valoir, 5.500 fr. Total, 80.800 fr. Cautionnement, 3.500 fr. Frais, 1.200 fr. Auteur du projet, M. Jullien, architecte à Saint-Cannat. — 2^o Construction d'un groupe scolaire à Fos-sur-Mer: 1^{er} lot. Terrasse et maçonneries. Montant, 36.677 fr. 10. A valoir, 3.250 fr. Total, 41.927 fr. 10. Cautionnement, 1.900 fr. Frais, 550 fr. — 2^e lot. Menuiserie, mobilier scolaire. Montant, 6.785 fr. 85. Cautionnement, 300 fr. Frais, 120 fr. — 3^e lot. Ferronnerie, serrurerie. Montant, 6.880 fr. 05. Cautionnement, 300 fr. Frais, 120 fr. — 4^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 2.207 fr. Cautionnement, 100 fr. Frais, 60. Auteur du projet, M. Gros, agent voyer, 1, place Berneix, à Marseille. — 3^o Reconstruction de la mairie de Saint-Cannat et de l'immeuble dit « ancien presbytère ». Montant, 38.183 fr. 40. A valoir, 3.616 fr. 60. Total, 41.800 fr. Cautionnement, 2.600 fr. Frais, 70 fr. Auteur du projet, M. Julien, architecte à Saint-Cannat. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'auteur des projets. — Renseignements à la préfecture.

Côte-d'Or. — Jeudi 27 juin, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Réfection des couvertures des bâtiments de l'ancien Petit Séminaire ds Plombières-les-Dijon. Montant, 11.136 fr. 10. Cautionnement, 500 fr. — Visa, cinq jours avant l'adjudication, par l'architecte. — Renseignements à la préfecture.

Côte-d'Or. — Samedi 29 juin, 2 h. — *Sous-préfecture de Beaune.* — Echevronne. Réfection de la toiture et des enduits extérieurs de l'église. Montant, 2.822 fr. 65. Cautionnement, 100 fr. Frais, 90 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Gresset, architecte, à Beaune. — Rens. à la s.-préf.

Doubs. — Samedi 29 juin, 11 h. — *Préfecture.* — 1^{er} lot. Construction d'une caserne de gendarmerie à Baume-les-Dames. Montant, 87.711 fr. 04. A valoir, 3.000 fr. Total, 90.711 fr. 04. Cautionnement provisoire, 1.500 fr., définitif, 3.000 fr. — 2^e lot. Grosses réparations à la caserne de gendarmerie de Montbéliard. Montant, 25.087 fr. 45. Cautionnement provisoire, 400 fr., définitif, 800 fr. — Les pièces du projet sont communiquées tous les jours non fériés dans les bureaux de la préfecture.

Doubs. — Mercredi 26 juin, 11 h. — *Sous-préfecture de Montbéliard.* — Lot supplémentaire. 4^e lot. Bretonvillers. Chemin forestier de la Côte des Nonnes. Construction entre l'extrémité du premier tronçon et le chemin d'intérêt commun de Gigot à Pierrefontaine, sur 1 694 m. 97. Montant, 9.197 fr. 54. Cautionnement, 330 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Gard. — Dimanche 7 juillet, 2 h. — *Mairie du Vigan.* — 1^o Construction d'une école de hameau. Montant, 12.000 fr. — 2^o Travaux à la source d'Isis. Montant, 6.500 fr. — Renseignements à la mairie.

Haute-Savoie. — Mardi 25 juin, 10 h. — *Préfecture.* — Marcellaz-sur-Rumilly. Adduction et distribution d'eau potable. Montant, 12.698 fr. Cautionnement, 250. — Renseignements à la préfecture.

Haute-Savoie. — Mardi 25 juin, 10 h. — *Préfecture.* — Marigny-Saint-Marcel. Agrandissement du cimetière. Montant, 3.353 fr. Cautionnement, 100 fr. — Renseignements à la préfecture.

Haute-Savoie. — Jeudi 4 juillet, 10 h. — *Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois.* — Usinens. Adduction d'eau potable. Montant, 6 831 fr. 33. Cautionnement, 200 fr. — Visa, huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Jourdan, géomètre, à Usinens, auteur du projet. — Les soumissions devront être déposées au plus tard la veille de l'adjudication, avant 5 heures du soir, à la sous-préfecture. — Renseignements à la sous-préfecture.

Haute-Savoie. — Jeudi 11 juillet, 10 h. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Commune de Venihon. Reconstruction des écoles. Projet dressé par M. Coche, architecte à Albertville. Montant des travaux à adjudger, 21.249 fr. 11. A valoir, 638 fr. 43. Honoraires, 1.062 fr. 46. Total, 23.000 fr. Cautionnement, 1.060 fr. Frais, 350 fr. — Visa, huit jours au moins avant la date de l'adjudication, par l'auteur du projet. — On pourra prendre connaissance des diverses pièces du projet dans les bureaux de la sous-préfecture d'Albertville.

Isère. — Samedi 22 juin, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Chemin de grande communication n° 26, de la Mure à Entraigues et au Bourg-d'Oisans. Élargissement du pont battant sur la Bonne (point 55 k. 100) et du chemin aux abords sur 77 m. 90. Montant, 3.500 fr. Caut. 100 fr. — Rens. à la préfecture.

Isère. — Samedi 22 juin, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Chemins de grande communication. — 1^{er} lot. N° 6. Élargissement au droit du clos Lancelon dans la traverse du bourg de Villard-de-Lans, sur 97 mètres. Montant, 6.300 fr. Cautionnement, 200 fr. — 2^e lot. N° 108. Construction entre le profil 141, extrémité de la première section et le village de Pinsot, sur 1.492 m. 10, avec embranchement sur le hameau de Chiofert, sur 130 m. 50, soit 1.622 m. 60. Montant, 33.307 fr. 96. A valoir, 4.592 fr. 04. Total, 37.900. Cautionnement, 1.100 fr. — 3^e lot. N° 113. Construction entre le hangar André Micoud et la remise de la pompe à incendie dans le village de Saint-Barthélemy, sur 404 m. 70. Montant, 4.600 fr. Cautionnement, 140 fr. — Rens. à la préfecture.

Isère. — Mercredi 3 juillet. — *Mairie de Viriville.* — Service du génie. Travaux d'entretien des bâtiments militaires du camp de Chambaran, pendant quatre années, à compter du 1^{er} août 1912 jusqu'au 31 décembre 1915 incluse. Montant, 4.000 fr. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies avant le 20 juin. — Renseignements à la chefferie du génie, à Grenoble, 35, rue Servant et au bureau du représentant du service du génie, au camp de Chambaran.

Jura. — Samedi 29 juin, 11 h. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — 1^{er} lot. Bouchoux. Aménagement du bureau de poste. Montant, 8.360 fr. Cautionnement, 250 fr. Auteur du projet, M. Janier, agent voyer aux Bouchoux. — 2^e lot. Villars-d'Héria. Construction d'un groupe scolaire. Montant, 32.750 fr. 36. A valoir, 4.749 fr. 64. Total, 37.500 fr. Cautionnement, 1.100 fr. Auteur du projet, M. Marius David, architecte à Saint-Claude. — Renseignements à la sous-préfecture.

CHAMBRE DES ADJUDICATIONS DES NOTAIRES DE LYON

Sise Avenue de la Bibliothèque, 2

Etude de **M^e Ernest CAMBON**, notaire à Lyon,
rue Centrale, 39.

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UN

TERRAIN A BATIR

Situé à Lyon, rue de la Mouche, n° 20

d'une superficie approximative de seize cent cinquante mètres carrés environ; confiné au nord sur une longueur de vingt-un mètres soixante centimètres environ par la rue de la Mouche, à l'ouest par propriété Nann, au sud par propriété Hirieux, à l'est par propriété Bonhomme et propriété réservée aux vendeurs.

ADJUDICATION AU MERCREDI 17 JUILLET 1912

A UNE HEURE ET DEMIE DU SOIR

En la Chambre des Adjudications des Notaires de Lyon, sise avenue de la Bibliothèque, 2

Mise à prix : **35.000 francs**

OUTRE LES CHARGES

IL Y AURA ADJUDICATION MÊME SUR UNE SEULE ENCHÈRE

Pour tous renseignements, s'adresser à **M^e CAMBON**, notaire, à Lyon, 39, rue Centrale, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Billets de voyages circulaires en Italie

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris-P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris :

Itinéraire (81-A 2). — Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette, Le Caillar, Saint-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris (Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse.)

Prix : 1^{re} classe, 194 fr. 85; 2^e classe, 142 fr. 20.

Validité : 60 jours. Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

SPECTACLES

OLYMPIA-MUSIC-HALL Représentation de la célèbre étoile réputée, Miette, la cigale parisienne, ainsi que les débuts des Riogoman, dans leur numéro extraordinaire; de Jean Lux, phénomène vocal; du trio Calbas, les incomparables acrobates excentriques; des sœurs Brunettys, danseuses de talent, et de toute la troupe lyrique. Mardi, 18 juin, première de la *Revue Jolie*, féerique et à grand spectacle, en 2 actes et 24 tableaux.

CINÉMA PATHE-GROLÉE (6, rue Grôlée). — Spectacle choisi pour les familles. Actualités et toutes les nouveautés Pathé frères. Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Le soir, grande séance, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE Ascenseur fonctionnant toute la journée, prix : 1 franc. — Magnifique panorama sur la ville, les monts d'Or et les Alpes.

L'Imprimeur-Gérant: **A. REY.**

Lyon. — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 01771

VICTOR DUPRÉ

Rue Tranchet, 69, LYON

FABRIQUE D'ABAT-JOUR

POSE DE CORDES, FOURNITURE DE LAMES ET BATONS

Réparations à prix très réduits

VENTE DE STORES

ORDINAIRES ET FANTAISIE

Store vert ordinaire, monté et placé depuis 2 francs le mètre carré

Spécialité de stores coutil monture italienne

ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE

Prix exceptionnels de Bon Marché

Boite rue de l'Hôtel-de-Ville, 39

DÉLOGÉ FRÈRES

6, Rue de Fleurieu

LYON

TEL: 1-12

LAVABOS

Douches - Bidets

SALLES
DE
BAINS



APPAREILS
SANITAIRES
Granit-porcelaine

INSTALLATIONS EAU & GAZ

Entreprise de Travaux Hydrauliques

et Canalisation des Villes

W. Closets - Réservoir à Chasse

PARATONNERRE PERFECTIONNÉ

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

Ardoises, Tuiles, Briques, Poterie & Sable.

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt: J. GEICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries. Plâtres, Chaux, Ciments tuyaux Grès et Boisseaux. Appareils sanitaires

Peinture & Plâtrerie

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries, chaux, ciments, Ardoises. Appareils sanitaires.

Ciments, Chaux, Plâtre, Bitume & Pavés

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux et plâtres. Entrepôt général des Tuileries. Appareils sanitaires.

Granits

ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, demandez vos travaux en Granit ordinaire ou de luxe à FAGA et C^o, 6, rue Nouvelle, Paris (IX^e), seul concessionnaire des Carrières de Granit Antique de Bourgogne.

Céramique

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricant Jean-Claude PROST, successeur, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries. Plâtres, Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises. Appareils sanitaires.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournés ou sculptés.



BALUSTRADES

à partir de 10 francs le mètre courant

BALUSTRADES

Envoi franco de l'Album

COFFRES-FORTS BAUCHE

INCOMBUSTIBLES, INCROCHETABLES, IMPERFORABLES

Résistant aux effractions modernes

Seule Succursale à LYON : 7, Rue Président-Carnot
CATALOGUE FRANCO

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

31, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.
BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT
TUYAUX GRÈS ET POTERIE
TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

PAR L'EAU CHAUDE ET LA VAPEUR A BASSE PRESSION
pour CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

Ancienne Maison DREVET & Fils, Constructeurs

L. DROGOZ, Successeur

LYON - 63, Rue de la Villette - LYON

LA REPRODUCTION INSTANTANÉE DE PLANS & DESSINS

Procédé DOREL, de Paris

Traits noirs et couleurs sur fond blanc (papier et toile à calquer, Conson, Wathman) d'après calques

l'encre de Chine. **ACHARD** Gh. GOULON, Directeur

Ancienne Maison **ACHARD** 3, Rue Fénelon, LYON **Téléph. 37.72**

ABONNEMENT ET PUBLICITÉ SANS FRAIS

A l'Agence Fournier, 14, rue Confort, LYON

EN VENTE

A L'AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14, LYON

ET DANS SES SUCCURSALES

LOIS DES 25 FÉVRIER 1901 ET 30 MARS 1902

modifiant le régime fiscal des successions et donations et admettant pour le paiement des droits de succession le principe de la déduction des dettes civiles et commerciales et de l'impôt progressif.

A ces lois sont annexés des barèmes complets permettant de liquider facilement et rapidement les nouveaux droits de succession, quelle que soit l'importance des parts héréditaires.

Par D. VALABRÈGUE

Receveur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre

Prix : 2,50; par la poste recommandé : 2,65

CIMENT ARMÉ

Système Ed. COIGNET Breveté S. G. D. G.

J. MAZET

ENTREPRENEUR-CONSTRUCTEUR

61, cours de la Liberté, LYON

TÉLÉPHONE 44.34

Constructions d'Usines, Planchers, Ponts, Conduites d'eau, Travaux éanches
Réservoirs, Fondations sur mauvais sol, Cuves avec revêtement en verre
Silos, Fosses septiques

OUVRIERS SPÉCIALISTES

Études, Projets et Devis gratuits sur demande

Chauffage Central AU GAZ

CHAUDIÈRE "RAMASSOT"

Brevetée S. G. D. G. (France et Etranger)

La plus haute récompense de la Société technique
de l'Industrie du Gaz en France
(Congrès du Gaz, Paris 1910)

Médaille d'Or, Exposition de Bruxelles 1910

J. VISSEUX

87, 88, 89, Quai Pierre-Scize

LYON

Téléphone 25.51
25.52

Maison à PARIS

J. PAUTET, Ing^r

24, rue des Petites-Ecuries

Téléph. 162.76

Renseignements
et

Notices sur demandes

NOMBREUSES RÉFÉRENCES FRANCE & ÉTRANGER

